

Ecole maternelle Jules Renard
10 rue Jean Royer
54710 Fléville

CONSEIL D'ECOLE du 10 novembre 2023

Présentes : -Ecole : Mmes Dion, André et Meunier
-Mairie : Mme Pécorari
-Déléguées de parents d'élèves titulaires : Mmes Luscan, Kryloff et Ast
-Déléguée de parents d'élèves suppléante : Mme Servait

Excusés : -Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Doan
-Mairie : Monsieur Boulanger

Présentation des parents nouvellement élus.

1) Effectifs rentrée scolaire

Actuellement, l'école compte 62 élèves : 17 PS, 16 MS et 29 GS.

- *classe de M. Dion : 17 PS + 5 MS
- *classe de Mme André : 11 MS + 7 GS
- *classe de Mme Meunier : 22 GS

2) Prévisions d'effectifs rentrée 2024

Voici les effectifs attendus à la rentrée de septembre 2024 :

- *16 PS dont 1 demande de dérogation qui devra être validée par le maire de Fléville
- *19 MS dont 2 futurs élèves dont les parents emménageraient dans les nouvelles constructions.
- *16 GS

Baisse très significative des effectifs donc l'école entrera dans le champ d'études de la carte scolaire.

3) Bilan financier

*Au 31.08.23, la **coopérative scolaire** s'élevait à **1104,22 €**.

Présentation des comptes de charges détaillés (dépenses) :

- achat de produits pour vente (*photos collectives et individuelles*) : **113,70 €**
- dépenses pour activités éducatives (*abonnements école des loisirs, sortie pour les GS à la salle Poirel pour le concert, achat de galettes des rois/ingrédients pour les anniversaires pour la classe de Mme Dion, achat des fruits, fournitures dans l'année pour le bricolage de Noël, fête des mères entre autres, la sortie scolaire au parc de Sainte Croix*) : **3660,61 €**
- cotisations versées OCCE : **182,73 €**
- autres dépenses courantes (*timbres, cartouches d'encre*) : **415,85 €**

Présentation des comptes de produits détaillés :

- cotisations perçues (*coopérative scolaire*) : **1249 €**
- vente de produits (*photos de classe*) : **1788 €**
- recette des activités éducatives (*cotisations fruits, participation familles à la sortie au Parc de Sainte Croix*) : **2086 €**
- Produits financiers (*mutualisation OCCE 54*) : **4,32€**

Les représentants des parents d'élèves nous informent de la remise prochaine d'un chèque d'un montant de 245 euros correspondant à une partie des bénéfices de la kermesse. Nous les en remercions.

*Les crédits municipaux :

Le budget a bien été voté en conseil municipal en mars/avril dernier. Ces crédits suivants sont ouverts pour l'année 2023.

Concernant les charges courantes :

- Fournitures scolaires : 2000 €.
- Fournitures exceptionnelles complémentaires : 630 € (achat de matériel pédagogique)

- Fruits + lait : 800 € (ce qui dépasse ce montant est payé via la cotisation fruits versée par les familles en début d'année scolaire).
- Pharmacie : 120 €.

Concernant les achats d'investissement :

- Les stores : pose d'un 4^{ème} store identique aux autres pour couvrir la classe de Madame André d'un montant d'environ 3500 €
- Remise en peinture de la classe de Mme Meunier et des poteaux dans le couloir de l'école pendant les vacances d'été : environ 900 euros
- La pose d'un film à contrôle solaire sur la fenêtre haute du bureau de Mme Meunier sera effectuée le 15 novembre.

Concernant les loisirs :

- Transports collectifs (car) : prévisions : 1600 €. A ce jour, il reste 100 euros.
- Livres Saint Nicolas : 500 €

4) Règlement intérieur

Lu et approuvé par le Conseil d'école.

5) Volontaire en Service civique

Une jeune femme, Mlle Hyvernat Mallory, volontaire en Service Civique, a été recrutée par nos soins et a commencé son contrat le lundi 9 octobre et sera présente avec nous jusqu'au 5 juillet 2024. Elle a pour mission de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école.

6) Exercices de sécurité

Nous devons réaliser au minimum 4 exercices.

-Un **exercice Incendie** a été réalisé le 25 septembre, le matin. L'alarme a été déclenchée par le policier municipal. L'évacuation s'est déroulée sans incident et dans le calme. Un autre exercice incendie sera effectué pendant les périodes 3,4 ou 5.

-Un **exercice PPMS type Attentat-Intrusion** (confinement) a été effectué le 2 octobre, avec la présence du policier municipal.

-Un **exercice PPMS type Risques Majeurs** aura lieu avant le 22 décembre 2023.

7) Prêt de livres

Pour tous les élèves de l'école, un prêt de livres de la bibliothèque de l'école a débuté le jeudi 5 octobre.

Chaque élève repart de l'école avec un livre qu'il a choisi. Ce livre lui est remis dans un sac en plastique marqué à son nom. Chaque semaine, il doit rapporter son livre et le sac prêtés pour un nouvel emprunt. Mme Morsli (enseignante à la retraite) s'occupe de la gestion du prêt chaque jeudi matin.

8) Projet d'école

Un nouveau projet d'école sera rédigé très prochainement. Au regard des résultats des évaluations nationales du CP, nous souhaitons cibler notre projet d'école sur la compréhension des textes lus par l'enseignant et faire un lien avec le domaine artistique.

9) Animations/Sortie

-Spectacle de la Compagnie Bulles de rêve : « L'étrange hiver de Couac » : le 28 novembre, le matin d'un montant de 674 euros et qui sera financé par la coopérative scolaire

-Visite de Saint Nicolas : le vendredi 8 décembre, le matin. Chaque enfant recevra en cadeau un album, offert par la municipalité.

-Projet danse avec le Ballet de Lorraine où des ateliers pratique du regard seront proposés à chaque classe (2 fois 30 minutes par classe). Ces ateliers auront pour but de sensibiliser les élèves à la danse contemporaine, d'aiguiser leur regard de spectateur et seront l'occasion de traverser, en mouvement, l'univers d'un chorégraphe, sa gestuelle ou encore certains passages du spectacle. Le premier atelier aura lieu le vendredi 26 janvier, le matin

et le second atelier aura lieu le lundi 8 avril, le matin. Une heure de pratique par classe revient à environ 65 euros.

Et un spectacle à l'Opéra national de Lorraine sera proposé à l'ensemble des élèves, l'après-midi. Le coût du spectacle par élève est de 7 euros.

Coût total : 629 euros + le transport en car

-Une petite fête de Noël aura lieu le mardi 19 décembre dans la salle de jeux de l'école maternelle. Madame l'Inspectrice confirme que, à ce jour, l'organisation de telles manifestations reste possible. Toutefois, *le ministère rappelle les consignes suivantes aux personnels exerçant dans les écoles et les établissements scolaires et aux personnels qui interviennent en leur sein, aux parents d'élèves et aux élèves :*

- *L'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte ;*
- *Un contrôle visuel des sacs doit être effectué ;*
En cas de refus, le directeur d'école ou le chef d'établissement peut refuser l'accès à l'établissement.
- *L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée, en cas de doute le directeur d'école ou le chef d'établissement peut refuser l'accès à l'établissement. ;*

Madame l'Inspectrice conseille donc de limiter l'accueil aux personnes préalablement invitées et présentant un coupon d'invitation.

Les enseignantes demanderont la participation des parents pour la confection de gâteaux et/ou de gourmandises de Noël et des volontaires pour l'accueil à l'entrée et pour tenir les différents stands. Les enseignantes envisagent une démarche non mercantile concernant les objets fabriqués par les élèves. En revanche, les gâteaux et/ou de gourmandises de Noël seront mis en vente ce jour-là. L'argent récolté servira à financer une partie de notre projet danse avec le ballet de Lorraine.

10) Points divers

-Intervention à deux reprises des pompiers, avant et pendant les vacances pour des guêpes.

-Problèmes d'ouverture et de fermeture de certaines portes de l'école communiqués à la mairie, notamment celle qui sépare le sas d'entrée de l'école maternelle et le préau. De plus, nous aimerions avoir la possibilité d'ouvrir/fermer le portail séparant les deux cours. A l'heure actuelle, aucune clé ne le permet.

-Les comptes rendus des conseils d'école seront à consulter sur ONE ou sur l'adresse mail suivante : www.fleville.fr (onglet : école)

-Le prochain conseil d'école aura lieu le **vendredi 15 mars à 16h45.**